

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un(e) chargé(e) de mission Conseil de développement - Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(Art L332-14 du code général de la fonction publique)

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte 70 000 habitants, répartis sur 26 communes. Dotée d'un cadre de vie difficilement comparable, elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris.

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau dispose d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et met en place son Conseil de développement. Elle souhaite donc se doter d'un chargé de mission qui assurera l'animation de ces deux instances importantes pour le fonctionnement du territoire.

Vous avez des connaissances en animation de structure, en gestion de projet, vous avez un intérêt développé pour la chose publique, les démarches de concertation maîtrisée et souhaitez-vous investir dans une jeune communauté d'agglomération à taille humaine, vous êtes le(la) bienvenu(e) à déposer votre candidature.

I. MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur du Directeur Général des Services, le(la) candidat(e) sera chargé(e) des missions suivantes :

- Finaliser la mise en place du Conseil de développement.
- Animer le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- Elaborer les documents de travail et les rapports du Conseil de développement et du CISPD.
- Organiser le fonctionnement logistique du Conseil de Développement, mettre en place les réunions du CISPD.
- Faire le lien avec les services communautaires sur les sujets concernant le Conseil de développement et le CISPD.
- Organiser et programmer les travaux du Conseil de développement en lien avec le Président dudit Conseil, Organiser les travaux du CISPD.
- Assurer la relation avec les différentes parties prenantes des instances précitées (élus, membres de la société civile, services de l'Etat et des collectivités locales partenaires, partenaires variés,...).
- Effectuer une veille thématique sur les sujets traités par le Conseil de développement et le CISPD.
- Veiller à la mise en œuvre des actions prévues par le CISPD.
- Être le relais de la Politique de la Ville.
- De façon complémentaire, assurer un appui, favoriser des réflexions de long terme pour la Direction générale.

II. COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Savoir travailler en équipe sur différents champs thématiques,
- Savoir élaborer des propositions,
- Savoir rédiger des notes et argumentaires en appui de la construction de concertation sur les politiques publiques,
- Faire preuve de qualités rédactionnelles, d'esprit d'analyse et de synthèse,

- Savoir mettre en place des réunions et suivre la planification de groupes de réflexion,
- Savoir planifier un projet et organiser son montage.

Savoir-être

- Être autonome, rigoureux et organisé,
- Avoir des capacités d'adaptation à divers publics, disposer de qualités relationnelles avérées,
- Être doté d'un grand sens de la pédagogie à destination de publics variés,
- Être doté d'un bon sens de la communication et de la transversalité,
- Avoir une forte capacité à rendre compte,
- Avoir des capacités rédactionnelles,
- Être force de proposition, faire preuve de curiosité sur les thématiques publiques
- Avoir un sens aigu du service public et du devoir de réserve.

III. CONNAISSANCES

- Formation supérieure en développement local, ou en sciences politiques.
- Expérience en termes de médiation de groupe.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des instances de concertation.
- Connaissance en matière de gestion de projet.
- Intérêt pour la prospective.

IV. RELATIONS FONCTIONNELLES

- Relations quotidiennes avec les services de la communauté d'agglomération.
- Relations régulières avec les élu(e)s et les communes membres.
- Relations avec les partenaires publics (services de l'État, etc.) et les partenaires privés (acteurs du domaine...).

V. PROFIL

- Diplôme de l'enseignement supérieur : Bac + 3 à bac + 5
- Cadres d'emplois : Attaché territorial ou rédacteur territorial.
- Expérience similaire souhaitée.

VI. CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en bureau. Travail ponctuel à distance possible en fonction des nécessités de service.
- Horaires 8h30 – 12h et 13h30 – 17h30 pouvant exceptionnellement varier en fonction des obligations de service (réunions en soirée).
- Permis B obligatoire.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS

CANDIDATURE avant le 25/09/2022

Poste à pourvoir pour le 15/11/2022

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être accompagnées pour les agents publics du dernier arrêté de situation administrative et du dernier bulletin de salaire et pour les salariés de droit privé des prétentions salariales en net mensuel. Les dossiers sont à adresser par mail à recrutement@pays-fontainebleau.fr, à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.